

FICHE DIPLÔME

NOM DE LA FORMATION

MASTER 2 MENTION DROIT DES AFFAIRES PARCOURS JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES

LIEU DE LA FORMATION

UNIVERSITE DE BOURGOGNE – UFR DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUE
4 BOULEVARD GABRIEL
2100 DIJON

CODE RNCP

38159

INTITULE RNCP

MASTER MENTION DROIT DES AFFAIRES

ORGANISME CERTIFICATEUR

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

APTITUDES

Le M2 Juriste d'affaires internationales offre une formation de haut niveau et reconnue en droit des affaires dans ses dimensions européenne et internationale. Il prépare aux différentes carrières juridiques liées aux affaires internationales. Il permet également, aux étudiants qui ambitionnent de s'inscrire en Doctorat de s'initier à la recherche.

Les différents aspects du droit des affaires internationales ainsi que l'environnement du commerce international sont abordés sous un angle pratique sans pour autant que soient négligés les enjeux systémiques et théoriques qu'ils soulèvent.

Les étudiants se familiarisent et approfondissent les pratiques et techniques des affaires internationales grâce à des mises en situation (négociation, rédaction de contrats, résolution de cas pratiques, participation à ces concours de plaidoiries) qui les préparent à la vie professionnelle. Ils peuvent également acquérir une méthodologie adaptée à la recherche en droit des affaires internationales par l'acquisition de la maîtrise des sources de ce droit et l'approfondissement des théories juridiques permettant de comprendre et d'organiser le droit des affaires internationales.

Activités menées :

- Négocier et rédiger des contrats internes et internationaux
- Garantir et financer des transactions commerciales internes et internationales
- Elaborer des montages sociétaires, financiers et contractuels
- Préparer les dossiers contentieux (recherche des textes et de la jurisprudence française, étrangère, arbitrale ; préparation de notes, de mémoires, etc.)
- Réaliser des synthèses sur les normes applicables à l'entreprise et les mettre en œuvre
- Analyser les risques
- Manier l'articulation des règles de droit interne, européen et international applicables à l'entreprise
- Rédaction de documents synthétiques exposant une problématique et les réponses à y apporter
- Acquérir des capacités rédactionnelles

Compétences transversales travaillées :

- Exprimer par écrit ou oralement une problématique en français ou anglais (voire dans une autre langue)
- Développer des analyses approfondies sur une question relative au droit des affaires, sous un angle de droit européen ou de droit international
- S'adapter à la dimension pluridisciplinaire de l'activité
- Maîtriser la recherche juridique sur support papier et sur support informatique
- Travailler de manière autonome
- Travailler en équipe (avec des juristes comme avec des non-juristes)
- Animer des réunions de groupe

COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Vision d'ensemble du commerce international et maîtrise de ses opérations et techniques juridiques principales.

Capacité à être rapidement opérationnel en tant que juriste d'entreprise ou avocat en droit des affaires internationales.

Capacités d'analyse et de synthèse nécessaires à tout juriste. Autonomie, sens de l'initiative, adaptabilité

VALIDATION POSSIBLE PAR BLOCS DE COMPETENCES

OUI

NON

POSSIBILITES DE POURSUITE D'ETUDES

Certains étudiants décident de s'orienter vers la carrière universitaire et préparent une thèse. D'autres étudiants passent l'examen d'avocats (CRFPA). D'autres étudiants encore font le choix de compléter leur formation par une année à l'étranger en particulier en Grande Bretagne (LLM, Anglia Ruskin University, Cambridge). D'autres, enfin, complètent leur formation par un diplôme de Master 2 plus spécialisé (par exemple en droit de la propriété intellectuelle) ou par un MBA proposé par une école de commerce.

PASSERELLES POSSIBLES

L'étudiant du Master 2 JAI peut, en fonction de son parcours et de ses choix, continuer en thèse, faire un autre M2, un LLM à l'étranger, un MBA en école de commerce, se présenter à l'examen du CRFPA, etc.

EQUIVALENCES

NON

PERSPECTIVES D'EMPLOI/METIERS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Juriste d'entreprise
- Directeur juridique
- Avocat d'affaires
- Consultant en cabinet d'avocats
- Juriste de banque
- Juriste d'assurances
- Juriste fiscaliste
- Consultant en entreprise
- Fonctionnaire international
- Enseignant-chercheur

DUREE DE LA FORMATION (en heures)

420 H pour le parcours alternance.

PERIODE DE DEMARRAGE/FIN DE FORMATION

Début octobre 2024

RYTHME DE L'ALTERNANCE

2 semaines en UFA et 3 semaines en entreprise d'octobre à fin mars puis 100% en entreprise jusqu'à fin septembre

PROGRAMME DE FORMATION

V. fiche filière ci-jointe

METHODES PEDAGOGIQUES

Au-delà de l'aspect classique de transmission de connaissances par des universitaires ou des praticiens, les étudiants se familiarisent et approfondissent les pratiques et techniques des affaires internationales grâce à des mises en situation (négociation, rédaction de contrats, résolution de cas pratiques, participation à ces concours de plaidoiries) qui les préparent à la vie professionnelle. Ils peuvent également acquérir une méthodologie adaptée à la recherche en droit des affaires internationales par l'acquisition de la maîtrise des sources de ce droit et l'approfondissement des théories juridiques permettant de comprendre et d'organiser le droit des affaires internationales.

MODALITES D'EVALUATION

- Epreuve écrite de 5h (contrôle terminal, CT) prenant la forme d'un cas pratique portant à titre principal sur les 3 premières matières de l'UE 2, les étudiants n'étant pas censés ignorer les matières suivies dans l'UE1 ;
- Examens sous forme de contrôle continu (CC) pour certains autres enseignements (les séminaires assurés par les professionnels ne font pas l'objet d'une note, NE) : évaluation de travaux écrits et oraux présentés individuellement ou en groupe au choix de l'enseignant ;
- Alternance : rédaction et soutenance du rapport d'alternance ou d'un mémoire de recherche ;

PREREQUIS

Une bonne maîtrise des connaissances fondamentales en droit des obligations et plus précisément en droit des contrats et des contrats spéciaux, ainsi qu'en droit des affaires (droit commercial et/ou droit des sociétés et/ou droit fiscal). Est exigé également un niveau suffisant en anglais pour suivre des cours et séminaires donnés dans cette langue ainsi que pour réaliser certains travaux (cas pratiques par exemple). Il est enfin attendu de l'étudiant qu'il démontre une certaine curiosité pour le droit international (public ou privé) ou européen par ses choix d'options en licence.

Pour les étudiants désireux d'intégrer le M2 JAI sans être passés par le M1 JAI et l'avoir validé, les prérequis sont les mêmes mais s'y ajoutent le choix du droit international privé et/ou du droit du commerce international en M1 et la démonstration d'une appétence pour les relations internationales

DOSSIER DE CANDIDATURE

Candidature en Master 1 JAI via la plateforme MonMaster. Passage automatique en M2 JAI pour les étudiants qui valident leur M1 JAI.

Pour les autres étudiants qui veulent intégrer le M2 JAI directement (sans être passé par le M1 JAI), passage par la plateforme E candidat, ou par la procédure Campus France pour les étudiants étrangers

PROCEDURE D'ADMISSION

Sélection en Master 1 JAI sur dossier (pas d'entretien pour l'heure en raison du flux de candidature généré par la plateforme MonMaster).

Pour étudiants qui veulent intégrer le M2 JAI directement (sans être passé par le M1 JAI), le recrutement se fait sur examen du dossier suivi d'un entretien.

MOYENS MOBILISES POUR LA RECHERCHE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les étudiants qui valident leur M1 JAI ou qui sont admis directement en M2 JAI (v. ci-avant) peuvent eux-mêmes chercher leur contrat d'apprentissage (mais avec validation par l'équipe pédagogique au regard des missions annoncées).

Sinon, sont proposés en interne aux étudiants souhaitant faire le M2 JAI par alternance, les offres d'alternance directement adressés au Master 2 JAI, notamment par le biais du réseau des anciens du Master 2 JAI. Nous recevons ainsi des offres récurrentes venant de L'Oréal, Renault, Thalès, Lafarge-Holcim, etc.

MOYENS MOBILISES EN COURS DE FORMATION POUR FACILITER LA RECHERCHE D'EMPLOI

Nous faisons suivre tout au long de l'année les offres d'emploi qui nous parviennent via le réseau des anciens (ou par d'autres biais). Par ailleurs, il arrive régulièrement qu'avant la fin de l'alternance l'entreprise propose à l'alternant de poursuivre en CDI.

Souhaitez-vous bénéficier de notre livret d'apprentissage dématérialisé ?

OUI NON

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap ?

OUI NON

COORDONNEES

Responsable pédagogique

Prénom : Sébastien

NOM : MANCIAUX

Téléphone : 06 50 68 44 11

Email : sebastien.manciaux@u-bourgogne.fr

Chargé(e) d'ingénierie de formation

Prénom : Julie

NOM : PROENCA

Téléphone : 06 68 92 26 05

Email : julie.proenca@u-bourgogne.fr

Assistante

Prénom : Elodie

NOM : Galimard

Téléphone : 06 66 85 48 80

Email : elodie.galimard@u-bourgogne.fr

INDICATEURS DE RESULTATS

TAUX DE DIPLOMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Donnée pôle pilotage uB :

Session 2020-2021 : 100% Session 2021-2022 : 100%

TAUX DE POURSUITE D'ETUDES DES PUBLICS APPRENTIS

Données enquête SEFCA* :

Session 2021-2022 : 20% Session 2022-2023 : 66,67%

**Taux calculés sur l'effectif de répondants*

TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Données SEFCA :

Session 2022-2023 : 0%

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE GLOBAL DES PUBLICS APPRENTIS (à 6 mois)

Données enquête SEFCA* :

Session 2021-2022 : 75% Session 2022-2023 : 100%

**Taux calculés sur l'effectif de répondants*

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS APPRENTIS DANS LE OU LES METIERS VISES PAR LE DIPLOME (à 6 mois)

Données enquête SEFCA* :

Session 2022-2023 : 100%

**Taux calculés sur l'effectif de répondants*

Plus d'indicateurs sur le site de l'observatoire des étudiants : <https://ode.u-bourgogne.fr/>

Données INSERSUP sur la mention **Droit des affaires** :

Insertion professionnelle :

- Effectif de diplômés session **2021**, sortants de l'enseignement supérieur : **28**
- Effectif de diplômés session **2021**, poursuivant des études supérieures : **37**
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés **2021** mesuré à **6 mois** (Source InserSup) : **57,1 %**
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés **2021** mesuré à **18 mois** (Source InserSup) : **82,1 %**
- Taux d'emploi en France et à l'étranger des diplômés **2020** mesuré à **18 mois** (Source enquête IP) : **84,92 %**

L'effectif de diplômés sortants de cette mention étant inférieur à 20 pour l'année universitaire considérée, un cumul avec l'année universitaire précédente a été effectué.